



République du Niger

ONG Energie Renouvelable Pour un Développement  
Durable: ERDD-LASSABOU

Séminaire de formation sur les programmes  
d'électrification rurale en Afrique du 19 au 27  
novembre 2007 à Marrakech (Maroc)

Etude de cas

Présenté par Mariama Hamidou, Ingénieur  
électricienne

# SOMMAIRE

- Introduction
- Objectif du projet d'électrification d'infrastructures de Kokorou
- Mesures d'accompagnement
- Quelques images des réalisations
- Projet en attente
- Conclusion

# Introduction

## Présentation de l'ONG

- Date de création: 19 septembre 2004
- Objectif principal: Contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural.
- Objectifs spécifiques:
  - . Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour favoriser l'accès du monde rural aux services énergétiques modernes en vue d'impulser une dynamique de développement durable à la base.
  - . Contribuer à la protection de l'environnement dans l'exploitation, la consommation et la régénération de la biomasse.
- Secteurs d'intervention: L'énergie étant un secteur transversal, nos interventions sont alors multisectoriels.

# I-Objectifs du projet réalisé

## 1-1 Intitulé

Electrification par système solaire photovoltaïque d'infrastructures socio-communautaires du village de Kokorou

## 1-2 Approche technique et socio-économique

- La distance du village au réseau Nigelec.
- Figure-t-il sur la liste des localités à électrifier à court ou moyen terme par la Nigelec.

## 1-2 Approche technique et socio-économique (suite)

- La nature des besoins (infrastructures individuelles) et l'énergie à substituer.
- La technologie (groupe diesel, solaire P.V...).
- La viabilité (évolution des coûts du carburant, les charges d'exploitation, la disponibilité du combustible et son accessibilité etc).
- S'inspirer des exemples réussis d'électrification de localités/infrastructures similaires en terme de fiabilité et de maturité.
- L'environnement

## 1.3 Montage du projet

- Rôle des pouvoirs publics:

Fourniture des données par les services techniques (programme d'électrification, la population du village etc).

Adhésion des élus locaux/ conformité avec le plan de développement local

Cérémonie de lancement: (présidée par le Préfet, présence des services techniques, MME, du ministère en charge des ONG et associations de développement, le représentant de l'OMS, du CNES etc.).



## 1.3 Montage du projet (suite)

- Maître d'ouvrage: ONG+ Commune de Kokorou
- Maître d'œuvre technique: Sic-Solarcom
- Maîtrise d'œuvre socio-économique:  
ONG+Mairie+PMF/FEM

## 1.4 partenaires

- Choix de la solution technique: La nature du financement (PMF/FEM).
- Assistance technique: l'ONG dispose en son sein des compétences requises.
- Configuration du village: habitats traditionnels en banco. Les infrastructures bénéficiaires sont en matériaux définitifs sauf locaux mairie qui sont provisoires.
- Fournisseurs et prestataires de service: Appel d'offres restreintes (société Sic-Solarcom)



## 1.5 Réalisation

- Electrification d'un centre de santé intégré: 12 points d'éclairage, 1 lampe scialytique pour les accouchements, 2 ventilateurs, 1 frigidaire solaire, 2 prises, 1 chauffe-eau solaire de 200l.
- Electrification de 3 salles de classe: 3 points d'éclairage par salle ( 1 primaire, 1 collège, 1 alphabétisation).
- Electrification des locaux provisoires de la mairie: 3 points d'éclairage.
- Installation d'un point de recharge de batteries et cellulaires avec 2 points d'éclairage.
- Electrification de 2 places publiques: 2 lampes par place.

## 1.6 Suivi et évaluation

- Continuité:
  - . 3 rapports intérimaires d'évaluation et 1 rapport final produits.
  - . 2 missions de l'ONG pour l'année 2007.
  - . Garantie du fournisseur (1 année).
  - . 1 mission d'évaluation des impacts prévue en 2008.

## 1.6 Suivi et évaluation (suite)

- Enseignements:
  - . Dès l'apparition des premières lumières tous les habitants du village étaient très contents. Un habitant nous a même signifié qu'ils attendaient cette lumière électrique depuis 1976 où le CSI a été construit. Où même actuellement du côté de l'Etat à travers le programme spécial du Président de la République volet électrification.
  - . Les populations sont prêtes à lever les contreparties financières pour les projets à venir dans le domaine.

## 1.6 Suivi et évaluation (suite)

### Enseignements:

- . Les autorités locales (mairie de Kokorou) ont pris en compte l'accès l'énergie dans leur budget 2007.
- . En février 2007, l'ONG était dans ce village pour essayer de leur monter un second dossier d'accès à l'énergie moderne. La réunion du village convoquée à cet effet a drainé un monde fou.

## 2. Mesures d'accompagnements

### 2.1 Formation:

- Mise en place d'un comité de gestion.
- Formation du comité en maintenance, entretien et gestion des réalisations;
- Mise en place en fonction de l'infrastructure électrifiée d'un dispositif de recouvrement consensuel pour assurer la pérennisation des installations.

## 2. Mesures d'accompagnements (suite)

### 2.2 Sensibilisation et qualité des équipements

- Au cours de l'élaboration: 2 missions de terrain (réunion des habitants du village).
- Avant attribution du financement, le bailleur (PMF/FEM) s'est rendu sur le terrain pour s'assurer de l'adhésion des bénéficiaires.



## 2. Mesures d'accompagnements (suite)

- La cérémonie de lancement a constitué une occasion pour les autorités départementales, le représentant du bailleur de fonds et l'ONG pour appuyer la sensibilisation des bénéficiaires en vue de concourir à la pérennisation des installations.
- La qualité des équipements: Garantie d'un an à compter de la réception provisoire. Vérification et inspection visuelle du matériel par l'équipe de l'ONG. L'appel d'offre a défini les caractéristiques techniques et électriques du matériel.

## 4. Projet en attente:

Titre: Renforcement des capacités en énergies renouvelables d'élus locaux de la région de Tillabéri.

Mois: début février 2008

Financement:

Bailleur de Fonds: ISESCO (78%)

ONG: 22%

N.b: Des dossiers de projets sont soumis à des bailleurs dont on attend leur réaction.

# Conclusion

- Dans le cadre de l'élaboration de ses projets, L'ONG a une approche itérative et participative. Elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités décentralisées. L'ONG peut élaborer directement des dossiers de projets à son nom au profit des collectivités bénéficiaires ou elle aide les collectivités ou d'autres structures associatives à élaborer des dossiers.
- Le but ultime recherché est que les élus locaux prennent en compte l'accès à l'énergie moderne dans leur budget d'investissement.

Merci de votre attention